

Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir



Territoire infos

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES TERRASSONNAIS
HAUT PÉRIGORD NOIR

N°14

Juillet 2025



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

De gauche à droite :
D. BOUSQUET - Président de la CCTHPN
N. DELATTRE - Ministre déléguée au Tourisme
M. AUBERT - Préfète de la Dordogne
R. ANGLARD - Conseillère départementale
N. MONTEIL - Sous-préfète de Sarlat
J. BOUSQUET - Maire de Terrasson-Lavilledieu

Sommaire

- 1 Editorial
- 2 Budget 2025
 - 2.1 L'épargne nette
 - 2.2 Le projet d'investissement
 - 2.3 Création de nouveaux services
 - Mobilité
 - Autopartage
- 3 Mobilité & Autopartage
Tour du Limousin
- 4 Planning France Services itinérant

Journal édité à 11 000 exemplaires.
Directeur de la publication :
Dominique Bousquet, Président
Conception graphique
et mise en page : ILO Créatif
Impression : idGraphic
Crédits photos : S. de RUS
Photos de couverture : S. de RUS



Editorial



Dominique Bousquet

Président de la Communauté de communes Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Chères habitantes, chers habitants,

Alors que l'été s'installe et que notre territoire Terrassonnais Haut Périgord Noir se pare de ses plus belles couleurs, je suis heureux de vous retrouver dans ce nouveau numéro de notre revue intercommunale. C'est une saison de vie, de rencontres et de projets qui s'ouvre devant nous. L'été 2025 s'annonce riche en animations et en initiatives. Nos communes vibrent au rythme des marchés, festivals, randonnées et découvertes patrimoniales. Nous sommes fiers d'accueillir de nombreux touristes mais aussi de voir nos habitants profiter des services que nous avons bâtis ensemble.

Notre engagement collectif se traduit aussi dans des actions très concrètes : l'expérimentation de l'autopartage ou encore le lancement du service de location de vélos à assistance électrique. Ces nouvelles mobilités douces incarnent notre volonté de concilier attractivité et transition écologique.

Cette dynamique estivale s'inscrit dans un cadre budgétaire solide. En 2025, notre Communauté de communes poursuit ses investissements sans augmenter les impôts ni alourdir la dette. Grâce à une épargne nette positive nous soutenons les projets locaux, l'habitat, l'économie, et les infrastructures de proximité. C'est une trajectoire responsable, au service du quotidien et de l'avenir.

Enfin, je tiens à saluer l'inauguration récente de notre nouveau siège communautaire à Terrasson-Lavilledieu. Ce lieu est bien plus qu'un bâtiment : il est la maison commune des 37 communes du territoire. Il abrite nos services publics partagés – France Services, France Rénov', urbanisme, enfance, économie – dans un esprit de guichet unique, proche, lisible et humain.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été, riche en découvertes et en fierté pour notre territoire.



Une gestion budgétaire maîtrisée

La Communauté de communes poursuit une politique financière rigoureuse, avec trois grands objectifs :

- > Maintenir chaque année une épargne nette supérieure à 250 000 €, afin de pouvoir autofinancer l'ensemble des investissements.
- > Ne pas contracter de nouvel emprunt en 2025 pour le budget principal.
- > Financer les syndicats mixtes SMBVV et SMBI grâce à la taxe GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).



Paroles d' élu
Roland Moulinier
Vice-Président aux finances



Fonds de concours

Ce dispositif mis en place par la CCTHPN est le résultat de son projet de territoire qui a pour objet d'accompagner les communes au titre de l'attractivité territoriale et pour palier à la disparition de certains financements publics.

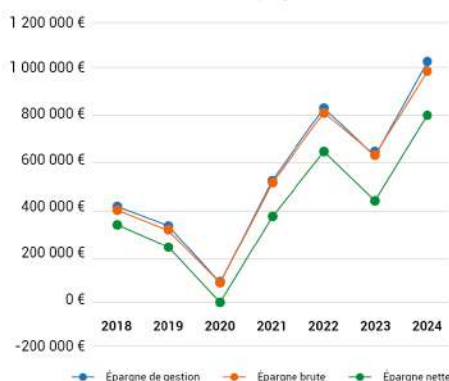
Pour cela, la CCTHPN souhaite accompagner les communes avec :

- Une enveloppe de 150 000 € annuels
- Un dossier par commune avec un taux de 25 % sur une base éligible plafonnée cumulativement à :
 - 100 000 €
 - Taux de financement : 25 % (plafond éligible 100 000 €)
 - Critères : projets prêts à démarrer, avec droit à tirage possible jusqu'à 25 000 € par commune.

Une épargne solide pour soutenir l'investissement indispensable pour le financement du développement du territoire

Fonctionnement	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes réelles de fonctionnement	10 183 844,08 €	10 298 924,19 €	10 120 598,73 €	10 738 989,58 €	11 251 819,83 €	10 307 469,43 €	11 377 179,00 €
Dépenses de fonctionnement hors dette	9 762 504,35 €	9 970 054,55 €	10 013 321,63 €	10 208 424,09 €	10 414 223,78 €	9 676 054,04 €	10 354 403,79 €
Épargne de gestion	421 339,73 €	328 869,64 €	107 277,10 €	530 565,49 €	837 596,05 €	631 415,39 €	1 022 775,21 €
Intérêt de la dette	10 598,72 €	8 950,01 €	7 578,50 €	10 393,90 €	26 625,62 €	19 121,82 €	33 346,96 €
Épargne brute	410 741,01 €	319 919,63 €	99 698,60 €	520 171,59 €	810 970,43 €	612 293,57 €	989 428,25 €
Capital de la dette	76 190,00 €	69 030,84 €	100 556,94 €	128 846,15 €	153 094,54 €	155 583,71 €	187 261,72 €
Épargne nette	334 551,01 €	250 888,79 €	- 858,34 €	391 325,44 €	657 875,89 €	456 709,86 €	802 166,53 €

Évolution de l'épargne



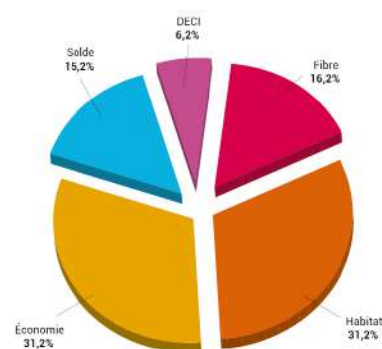
L'épargne : quels projets financés ?

En 2024, la CCTHPN a dégagé une épargne nette de 802 166 €, permettant d'autofinancer l'investissement de plusieurs politiques publiques prioritaires :

- > Aide à l'économie : 250 000 €
- > Habitat : 250 000 €
- > Déploiement de la fibre optique : 130 000 €
- > Fonds de concours versés aux communes (DECI) : 50 000 €

Le solde de l'épargne s'élève à 122 166 €, une fois le projet d'investissement autofinancé.

Répartition de l'épargne 2024 sur les projets d'investissements

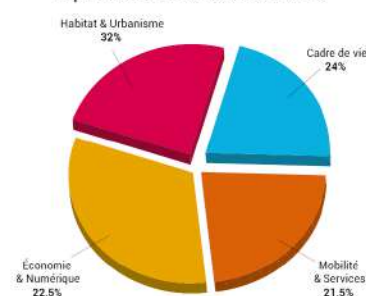


Un budget 2025 tourné vers le territoire

Investissements par thématique

- **Habitat et Urbanisme**
 - OPAH : 250 000 €
 - Documents d'urbanisme : 112 600 €
- **Économie et Numérique**
 - Fonds économique : 300 000 €
 - Fibre Périgord Numérique : 130 000 €
- **Mobilité et Services Publics**
 - Mobilité, ALSH, France Services, ateliers intercommunaux : 401 000 €
- **Cadre de Vie**
 - Parking maison de santé : 280 000 €
 - Pêril bâtiment : 180 000 €

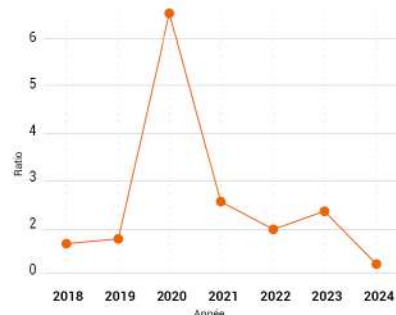
Répartition des investissements 2025



Une dette sous contrôle

- En 2024, le capital restant dû s'élevait à 8,17 M €.
- Le ratio de désendettement du budget principal était de 1,39 années contre 6,47 en 2020 — un indicateur fort d'une gestion rigoureuse.

Ratio de désendettement (2018-2024)



Paroles de technicien
Nicolas Arhel,
Directeur Général
des Services

L'objectif affirmé par les élus d'assainir et de renforcer la santé financière de la Communauté de communes demandé en 2020 est en vol de croisière et est pleinement d'actualité au regard de difficultés rencontrées par certaines collectivités ou les finances nationales. Grâce à une gestion rigoureuse et à un pilotage quotidien en mode contrôle de gestion, notre collectivité parvient à maintenir une épargne nette solide. Cette trajectoire budgétaire maîtrisée nous permet de financer nos investissements structurants sur fonds propres, sans avoir recours à de nouveaux emprunts sur le budget principal, tout en préservant notre capacité d'action pour les années à venir.

Cette discipline budgétaire garantit non seulement la continuité, mais également la qualité des services publics rendus à nos habitants. Elle conforte aussi notre position en tant que partenaire fiable et réactif auprès des communes du territoire. Il nous appartient désormais de poursuivre cet effort collectif afin de consolider notre rôle d'appui et de solidarité intercommunale, tout en continuant à investir dans des domaines stratégiques tels que le développement économique, l'habitat et la mobilité. Cette dynamique vertueuse est le fruit d'un engagement collectif et d'un pilotage responsable, partagé par l'ensemble des services de la collectivité.

Des perspectives claires pour un territoire engagé pour les habitants, les entreprises et les communes

Une offre économique et une attractivité à développer

Une offre de services multi-générationnels

Consacrer l'espace communautaire comme un espace de solidarités

Une attractivité spatiale en matière d'aménagement, d'habitat et de développement durable

Le budget 2025 s'inscrit ainsi dans une logique réaliste et ambitieuse, fondée sur une gestion prudente et des projets structurants pour l'avenir du territoire.

L'Auto PARTAGE ARRIVE SUR LE TERRITOIRE

Une voiture en libre-service, près de chez vous
(réservez votre véhicule en journée, assurance incluse).

La CCTHPN lance une expérimentation d'autopartage : un service de location de voiture en libre-service, accessible à tous, pour faciliter les déplacements du quotidien tout en limitant l'impact environnemental.

Cette expérimentation fera l'objet d'un bilan à l'issue de sa première année, afin d'améliorer les conditions d'utilisation et d'envisager sa pérennisation.

L'autopartage, c'est quoi ?

Il s'agit d'un véhicule partagé entre plusieurs usagers inscrits à un même service. Concrètement, dès la fin du 3^e trimestre 2025, deux stations d'autopartage seront aménagées et mises en service sur le territoire :

- À Terrasson-Lavilledieu, au 58 av. Jean Jaurès (derrière le siège de la CCTHPN)
 - À Thenon, av. de la Quatrième République (en face de l'antenne de la CCTHPN)
- Chaque station proposera 1 véhicule, disponible tous les jours de 5h à minuit.

Qui peut en profiter ?

Le service est ouvert à toute personne majeure, titulaire d'un permis B valide, munie d'un téléphone avec accès à Internet et d'une carte bancaire.

Communauté de Communes
**Terrassonnais
Haut Périgord Noir**

Informations sur le service de l'autopartage de la CCTHPN

STATION THENON
LOCATION DE VOITURE EN LIBRE-SERVICE
05:00 - 23:00 - 7/7 J

STATION TERRASSON
LOCATION DE VOITURE EN LIBRE-SERVICE
05:00 - 23:00 - 7/7 J

Inscription et Réservation via l'application mobile e-Colibri

Etat des lieux du véhicule et déverrouillage via votre smartphone et l'application mobile e-Colibri

Vous êtes prêt à partir ! Bonne route...

Respectez les limitations de vitesse signalées

Ramenez ce véhicule à la STATION THENON

Etat des lieux de retour et verrouillage du véhicule via votre smartphone et l'application mobile e-Colibri



COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

- 1 Inscrivez-vous et réservez depuis l'application mobile e-Colibri
- 2 Faites l'état des lieux et déverrouillez la voiture avec votre téléphone (les clés sont à l'intérieur)
- 3 Roulez pour la durée choisie, l'assurance est incluse
- 4 Ramenez le véhicule à la même station et verrouillez-le avec votre téléphone (les clés restent à bord)

Modalités pratiques : • Tarif unique • Dépôt de caution demandé

Plus d'infos sur www.ccthpn.fr et sur facebook/ccthpn
Pensez-y : les espaces France Services sont là pour vous aider !

Paroles d' élu

Dominique Bousquet,
Président

J'ai inscrit parmi les priorités de mes services la conduite d'une réflexion stratégique visant à proposer des actions concrètes pour répondre aux difficultés de mobilité rencontrées par nos administrés en milieu rural. Parallèlement à notre engagement en faveur de l'aménagement de la Flow Vélo, la question de la mobilité constitue un axe central de nos ambitions territoriales. C'est dans cette perspective que la Communauté de communes engage une expérimentation portant sur la mise en place de deux dispositifs innovants présentés dans la présente revue. Ces actions viennent compléter l'offre de services déjà existante et connue : France services, habitat, assainissement, urbanisme...

Location de vélos à assistance électrique : un nouveau service pour bouger autrement

Dans le cadre de son Plan de Mobilité Simplifié et de son Plan Climat Air-Énergie Territorial, la CCTHPN déploie sur son territoire un nouveau service de location de Vélos à Assistance Électrique (VAE).

Accessible à partir du 3^e trimestre 2025, ce service permettra aux habitants de se déplacer autrement : pour aller au travail, faire des courses, accéder aux services ou simplement se balader, à tarif avantageux et dans une démarche durable.

Qui peut en bénéficier et pour quelle durée ?

Le service est ouvert à toute personne majeure résidant sur le territoire de la CCTHPN. Ces vélos seront disponibles pour des durées de location allant de 2 semaines à 3 mois.



Paroles de technicien
Romain Salducci,
Responsable du pôle Développement

J'ai l'honneur de contribuer au déploiement de deux nouveaux services essentiels pour notre territoire rural. L'expérimentation de l'autopartage et du service de location de vélos à assistance électrique visent à faciliter la mobilité de l'ensemble de nos administrés. Ces dispositifs répondent à un besoin concret : offrir à chacun la possibilité de se déplacer plus aisément tout en veillant à réduire notre empreinte environnementale. L'autopartage constitue une solution flexible et économique permettant de disposer d'un véhicule lorsque cela s'avère nécessaire. Le service de vélos à assistance électrique encourage le développement de modes de déplacement doux et respectueux de l'environnement. Ces initiatives s'inscrivent pleinement dans la démarche de la Communauté de communes en faveur d'un territoire plus solidaire, durable et attractif pour tous.

COMMENT RÉSERVER UN VÉLO ?

- 1 **Je prends rendez-vous**
 - Par téléphone : 05 53 50 96 10
 - Ou directement sur place : 58 av. Jean Jaurès, Terrasson-Lavilledieu
- 2 **Je finalise la location**
 - Signature d'une convention de prêt
 - Transmission des pièces justificatives demandées
 - Planification des rendez-vous de remise et de retour du vélo
- 3 **Je récupère ou restitue le vélo**
 - Rendez-vous à la CCTHPN pour effectuer l'état des lieux, la remise ou le retour du vélo à assistance électrique et de ses accessoires.

Quel est le tarif ?

- Tarif journalier : 2 €
 - Accessoires optionnels (siège porte-bébé ou enfant) : 20 € par accessoire et par période de location
- Sont inclus dans le tarif journalier : l'assurance, la maintenance du vélo et une paire de sacoches.*

Informations pratiques : bon à savoir

- Dépôt de garantie : 50 € par période de location
- En cas de dommage, vol, incendie ou détérioration du vélo ou des accessoires : la franchise appliquée par l'assureur de la CCTHPN sera à la charge de l'utilisateur.

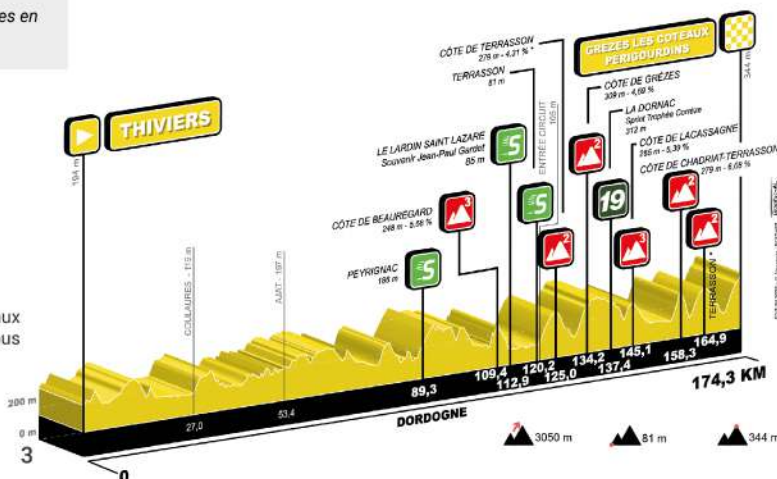
Pour plus de renseignements, contactez le service Mobilités de la CCTHPN au 05 53 50 96 10.



DATE À RETENIR

Le Tour du Limousin fait étape dans le Haut Terrassonnais Périgord Noir le 20 août 2025

Venez applaudir les cyclistes et retrouvez-les à l'étape d'arrivée : Grèzes - Les Côteaux Périgourdiens. Toute la journée, participez aux animations proposées puis retrouvez-nous sur le stand de la Communauté de communes.





Inauguration officielle du siège communautaire : un nouveau lieu au service des habitants



Le lundi 2 juin 2025, la Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir a inauguré officiellement son nouveau bâtiment, en présence de Madame Nathalie DELATTRE, Ministre déléguée au Tourisme.

Un moment fort, symbole de coopération, de modernité et d'ambition partagée au service des 37 communes de notre territoire et de leurs habitants.

Deux services essentiels, accessibles à tous

• **L'Espace France Services** : un guichet unique pour favoriser les démarches du quotidien – sociales, fiscales, administratives – dans un contexte de plus en plus numérisé, où l'accompagnement et la proximité restent essentiels.

• **L'Espace France Rénov'** : un point d'entrée pour tous les habitants souhaitant rénover leur logement, améliorer leur confort et s'engager dans la transition écologique.

Un bâtiment pour mieux accueillir, écouter et agir

Ce nouveau siège regroupe désormais l'ensemble des services communautaires dans un même lieu : aménagement du territoire, développement économique, petite enfance, habitat, urbanisme, environnement, France Services, CIAST...

Il a été pensé avant tout pour :

- > Simplifier l'accès aux services publics,
- > Favoriser la coopération entre équipes,
- > Renforcer l'écoute et la proximité avec les habitants et les acteurs du territoire.

Ce bâtiment incarne une vision moderne du service : plus lisible, plus réactif et résolument tourné vers l'action.



Paroles d'élu

Dominique Bousquet,
Président

En réunissant dans un même lieu l'ensemble de nos services – aménagement du territoire, développement économique, petite enfance, habitat, urbanisme, environnement, France services, CIAST – nous faisons le pari de l'intelligence collective, de la complémentarité des compétences, et du croisement des regards.

Ce bâtiment favorise le travail en équipe, le décloisonnement des missions, et surtout, l'écoute des habitants. Il permettra de gagner en réactivité, en cohérence et en efficacité. C'est un lieu vivant, tourné vers l'action.

Vous pouvez contacter le 06 76 90 28 36 afin de prendre rendez-vous.														
30.06.2025			01.07.2025			02.07.2025			03.07.2025			04.07.2025		
BARS	08h15 - 09h45	St ORSE	08h15 - 09h40	PAZVAC	COUBOURNS	08h20 - 09h45	LE MARCHE	LA COISSAGNE	08h20 - 09h45	LE MARCHE	LA COISSAGNE			
CONDAT	10h15 - 11h45	LIMEYRAT	10h00 - 11h45	7h45 - 11h00	BADEFOIS D'ANS	10h15 - 11h45	LE LARDIN	13h20 - 15h00	07h45 - 12h30	13h20 - 15h00	07h45 - 12h30			
LA BACHELLE	12h30 - 15h00	GABILLON	12h30 - 14h45	CHÂTRES	CHÂTRES	12h30 - 15h00	CHÂTRES	12h30 - 15h00	CHÂTRES	12h30 - 15h00	CHÂTRES			
07.07.2025			08.07.2025			09.07.2025			10.07.2025			11.07.2025		
St TRIE	08h15 - 10h00	MONTAGNAC	08h20 - 09h45	GRANGES D'ANS	LA FEUILLADE	EHPAD La Roche Libre	LE MARCHE	PEYRONNAC	08h15 - 09h45	LE MARCHE	LA DORNAC			
TEILLOTS	10h15 - 11h45	ALAT	10h00 - 11h30	8h00 - 10h15	LA FEUILLADE	EHPAD La Roche Libre	LE LARDIN	13h20 - 15h00	07h45 - 12h30	13h20 - 15h00	07h45 - 12h30			
BEAUREGARD	13h00 - 15h00	AZERAT	12h15 - 15h00	07h45 - 12h30	13h20 - 15h00	07h45 - 12h30	13h20 - 15h00	07h45 - 12h30	13h20 - 15h00	07h45 - 12h30	13h20 - 15h00			
14.07.2025			15.07.2025			16.07.2025			17.07.2025			18.07.2025		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié			Férié			Férié			Férié			Férié		
Férié														